



Elan Gymnique FÉDÉRATION FRANÇAISE BLAGNAC

Fiche d'autorisation et règlement intérieur

A remplir par l'adhérent ou son représentant légal

Je soussigné, NOM Prénom :

Responsable légal de :

1. Autorise les responsables à prendre en cas d'urgence toutes décisions qui s'avèreraient nécessaires lors des entraînements, des stages ou des compétitions et à faire prodiguer les soins nécessaires.

2. Avoir bien pris connaissance des options d'assurance proposées par la FFGYM.

3. M'engage à ne pas déposer mon enfant sur le parking.

4. **Autorise la publication de photos ou vidéos à l'usage du club exclusivement** (panneaux d'affichage, site du club, Facebook, Instagram...) ou pour l'illustration d'articles de presse relatifs à l'activité.

5. **Dégage le club de toute responsabilité en cas de vol** dans le complexe sportif.

6. **M'engage à respecter les équipements mis à ma disposition ou à celle de mon enfant et en cas de dégradations, d'assurer le remboursement de ces réparations.**

7. **M'engage à respecter le règlement intérieur ci-joint**, également disponible sur le site internet de l'EGB.

8. **Aucun remboursement ne sera effectué après les deux premières séances d'entraînement même en cas de blessure.**

9. **Suis intéressé(e) pour m'investir dans le club en tant que bénévole.**

Oui ponctuellement Oui régulièrement Non

Date

Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé »



Elan Gymnastique BLAGNAC

Règlement intérieur

Vestiaires

- Les gymnastes doivent impérativement se changer dans les vestiaires.
- Ils doivent ranger vêtements et chaussures dans les bacs en plastique prévus à cet effet, et les déposer à l'entrée du gymnase ou de la salle de Baby-gym selon les groupes.
- Ne rien laisser ou jeter en dehors des poubelles prévues à cet effet

Salle d'entraînement

- Il est absolument interdit de fumer, d'utiliser son téléphone portable, de manger et de marcher avec des chaussures autres que celles réservées à la gymnastique dans la zone d'entraînement.
- Seules les bouteilles d'eau en plastique et les gourdes sont autorisées.

Pendant les cours

- Etre à l'heure aux entraînements et saluer les entraîneurs.
- **Il est formellement interdit de porter des bijoux.**
- Avoir un langage respectueux et une tenue correcte.
- Respecter le matériel et les équipements et participer au rangement après chaque entraînement.

Le club se dégage de toute responsabilité concernant les vols commis dans le complexe.

Gymnastes en Compétition

- La participation aux compétitions et aux stages de préparation est obligatoire. En cas d'absence pour force majeure, l'entraîneur doit être prévenu dès que possible et un certificat médical doit être fourni.
- Porter la tenue de compétition du club.
- Respecter l'organisation des déplacements en compétition, décrite dans les convocations remises par l'entraîneur.
- Respecter les choix sportifs des entraîneurs (composition d'équipes, mouvements présentés, etc...)

Parents

- **Ne pas déposer votre enfant sur le parking.**
- Prendre connaissance de ce règlement, le respecter et le faire respecter par vos enfants.
- S'informer de la vie du club (panneaux d'informations dans la salle d'entraînement, mails, site internet).
- Respecter les horaires de cours.
- Ne pas déranger le déroulement des entraînements (les parents ne sont pas autorisés à rester dans le gymnase pendant les cours) et respecter entraîneurs et bénévoles du club.
- Assister à l'assemblée générale annuelle du club.
- Etre à jour de tous les règlements : cotisations, frais de stages, frais de compétitions. **Aucun remboursement ne sera effectué après les deux premières séances d'entraînement même en cas de blessure.**
- Respecter l'engagement de votre enfant en compétitions et en stages de préparation. Respecter les décisions des entraîneurs.

Toute l'équipe technique et administrative reste à votre entière disposition.

Elan gymnastique de Blagnac 27 chemin du moulin de Naudin 31700 BLAGNAC

Tél : 05.61.30.40.34

Mail : gymblagnac@orange.fr

Site : www.gymblagnac.com